



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – L'ART-ALLIER BODY POSITIVE

(*Nous avons fait au maximum pour mettre l'essentiel des informations ici, nous vous prions de prendre le temps et de lire l'intégralité, mise à jour : Janvier 2026*)

Entreprise individuelle – SIREN : 752 438 929 / Représentée par : NOEL Emilie / Siège social : 20 rue Suffren, 97460 Saint-Paul / Email : contact@lartallier.com

1. Champ d'application. : Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent toutes les prestations proposées par L'ART-ALLIER BODY POSITIVE : abonnements mensuels, cartes de cours, cours à l'unité, stages et ateliers.

- L'inscription ou le paiement à une prestation vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV ainsi que du règlement intérieur séparé.

2. Modalités de paiement. Pour les stages ponctuels, ateliers ou événements exceptionnels, des frais de paiement peuvent être appliqués lorsque le règlement est effectué via une plateforme de paiement en ligne. Ces frais correspondent aux commissions en vigueur de la plateforme de paiement utilisée et sont indiqués au client avant validation du paiement.

Le règlement des prestations s'effectue par : carte bancaire, virement bancaire, en espèces (dans les limites légales), ou par tout autre moyen de paiement proposé par le prestataire.

Le paiement peut être exigé en une seule fois, ou en plusieurs échéances, lorsque cette option est proposée au moment de l'inscription.

Les paiements sont réalisés via une solution de paiement sécurisée.

L'inscription à un cours, stage, une carte de cours ou à un abonnement n'est considérée comme définitive qu'après réception du paiement total ou de la première échéance.

En cas de retard ou de défaut de paiement, le prestataire se réserve le droit de suspendre l'accès aux cours, sans que cela n'ouvre droit à un remboursement ou à un report des séances non effectuées.

2.1 Abonnements mensuels avec prélèvements SEPA

Cours adultes : Tarifs par mois (incluant tous les frais de gestion)

Le règlement de l'abonnement mensuel s'effectue par prélèvement bancaire automatique (SEPA) via notre plateforme de paiement en ligne qui vous sera communiquée.

En s'inscrivant, l'élève signe électroniquement le mandat SEPA envoyé par la plateforme . Ce mandat autorise L'ART-ALLIER BODY POSITIVE à prélever automatiquement le montant de l'abonnement chaque mois sur le compte bancaire indiqué, à la date convenue.

Tout rejet de prélèvement (compte insuffisamment approvisionné, coordonnées erronées, opposition bancaire...) pourra entraîner des frais de gestion et la suspension temporaire de l'accès aux cours jusqu'à régularisation.

Droit de remboursement et prélèvements. L'élève dispose du droit de demander le remboursement d'un prélèvement conformément à la réglementation SEPA en vigueur.

Attention : tous les cours déjà consommés sont dus dans leur intégralité. L'ART-ALLIER BODY POSITIVE se réserve le droit de contester tout remboursement si des cours ont été consommés (voir article « Litiges »).

Le mandat SEPA signé électroniquement peut être révoqué par l'élève, sous réserve du respect du préavis ci-dessous. Le paiement de l'abonnement s'effectue conformément aux conditions définies dans les présentes CGV et au mandat SEPA signé par l'élève via la plateforme.



Abonnements sans engagement de durée, mais soumis à un préavis de résiliation.

- Tout abonnement est sans engagement.
- Pour résilier, un préavis équivalent au mois en cours + mois suivant doit être respecté.
- Exemple : si un prélèvement passe le 10 janvier et que la demande d'annulation est envoyée le 20 janvier :
Le mois entamé court du 10 janvier au 10 février
Le dernier prélèvement aura lieu le 10 février
L'accès aux cours sera maintenu jusqu'au 10 mars
Aucun prélèvement ne sera effectué après cette période

Suspension exceptionnelle des prélèvements SEPA (arrêt médical prolongé)

La suspension des prélèvements SEPA n'est possible qu'en cas d'arrêt médical supérieur à 2 mois consécutifs, sur présentation d'un certificat médical couvrant la période concernée. La demande de suspension doit être effectuée par écrit et transmise au studio au maximum 15 jours avant la prochaine échéance de prélèvement, afin de permettre son traitement par le prestataire de paiement, à l'adresse contact@lartallier.com, ou dans les 15 jours suivants le début de l'arrêt. Les prélèvements déjà engagés ou en cours de traitement ne pourront pas être annulés.

Lorsque la demande de suspension intervient alors qu'un ou plusieurs prélèvements SEPA sont déjà engagés ou en cours de traitement, ceux-ci restent dus et non remboursables.

Les sommes prélevées durant la période d'arrêt médical pourront donner lieu à un avoir d'un montant équivalent, utilisable à la reprise des cours, selon les modalités définies par le studio.

À l'issue de la période de suspension, les prélèvements reprendront automatiquement, sauf demande de résiliation effectuée dans le respect du préavis contractuel.

CGV applicables et renouvellement

Les abonnements mensuels sont reconduits par tacite reconduction à chaque échéance mensuelle.

Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur à la date de chaque prélèvement.

La poursuite de l'abonnement après information des éventuelles modifications des CGV vaut acceptation de celles-ci.

2.2 Carte de cours

- Vacances personnelles ou absences ne sont pas reportables.
- Fermeture annuelle du studio : 2 semaines en juillet/août et 2 semaines en décembre/janvier.
- Les stages hors abonnement peuvent nécessiter un complément si leur tarif dépasse celui de l'abonnement
- En cas d'arrêt médical compris entre 4 et 5 semaines, une suspension temporaire de votre carte de cours peut être accordée sur présentation d'un certificat médical.
- La durée de validité de votre carte sera prolongée d'une période équivalente à l'arrêt, dans la limite de 5 semaines.
- Les arrêts inférieurs à 4 semaines ou supérieurs à 5 semaines ne donnent pas droit à une suspension ni à une prolongation.

3. Droit de rétractation. : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services d'activités de loisirs fournies à une date ou période déterminée.

Ainsi, les cartes de cours, stages, ateliers ou abonnements proposés par L'Art-Allier, valables pour une durée définie à compter de la date d'achat, ne sont ni remboursables ni échangeables, sauf en cas d'annulation de notre part.

En procédant à l'achat, le client reconnaît expressément renoncer à son droit de rétractation.



4 Périodes de fermeture et vacances scolaires : Fermeture annuelle du studio : **2 semaines en juillet/août et 2 semaines en décembre/janvier.** Les dates précises vous seront communiquées au plus tôt. Les abonnements incluent ces périodes de fermeture.

- Pendant les vacances scolaires, le planning est adapté et certains créneaux peuvent accueillir plus d'élèves lorsque cela est possible.
- Cours adultes : planning peut-être aménagé
- Cours enfant : pas de cours , uniquement des stages (les tarifs vous seront communiqués)

5. Cours enfants

- Calendrier spécifique annuel communiqué à l'inscription.
- Paiement en une fois , 3x ou en 8 mensualités
- LES TARIFS SERONT ANNONCÉS SELON LE CALENDRIER PRÉVU
- **Inscription en cours d'année possible, avec prorata calculé selon les semaines restantes.**
- Minimum 2 enfants pour maintenir un cours collectif.
- **Seules les absences médicales de 3 semaines et maximum de 5 semaines , justifiées par un certificat fourni le jour de l'absence, donnent droit à un report.** Les absences plus courtes sont considérées comme normales et n'entraînent pas de report, afin de préserver le bon fonctionnement de l'année scolaire.

6. Stages et ateliers

- Hors abonnement : inscription et tarification séparée
- Possibilité d'utiliser un cours en complément ou de payer la différence si le tarif du stage dépasse celui de l'abonnement
- Les prix affichés sur notre site correspondent aux tarifs pratiqués par L'ART-ALLIER BODY POSITIVE.
- Pour les stages ponctuels, des frais fixes de gestion, correspondant au coût réel de la plateforme de paiement, peuvent s'ajouter au montant final. Ces frais sont clairement indiqués avant la validation de votre paiement.

7. Absences et non-présentation

7.1 Cours adultes (abonnements, cartes)

- Toute absence ou annulation doit être faite au moins **24h à l'avance via l'application** vous serez automatiquement crédité, à vous de réserver un autre créneau. Attention aux abonnements si vous annulez un cours en fin de semaine, veillez à ce que vous puissiez en réserver un autre avant dimanche.
- **Passé ce délai ou en cas de non-présence, le cours est décompté ou dû, sans remboursement**
- En cas de retard supérieur à 10 minutes, l'accès au cours pourra être refusé sans remboursement.
- Tout élève arrivant en retard participe aux cours à ses risques et périls. Le studio ne pourra être tenu responsable des blessures résultant d'un échauffement bâclé ou incomplet dû à un retard.
- **Réservation des cours adultes – Réservation obligatoire**

Afin d'assurer le bon déroulement logistique et pédagogique de la séance, ***Il est de votre responsabilité de réserver votre place avant chaque séance.***

En l'absence de réservation, l'accès au cours pourra être refusé.

La procédure de téléchargement et d'utilisation de l'application vous sera transmise à l'inscription

Fonctionnement des abonnements sans engagement – Accès aux cours

Les abonnements sans engagement donnent accès aux cours selon un quota défini par la formule choisie (par exemple : 1, 2 ou 3 cours par semaine, ou un nombre déterminé de cours par mois).

Lors de la souscription, ce quota est appliqué au compte de l'élève via l'outil de gestion utilisé par le studio. Le mode de comptabilisation de l'accès aux cours (système de crédits, nombre de cours par période, ou tout autre dispositif équivalent) est mis en place à des fins organisationnelles et techniques.



L'accès aux cours est strictement limité à la période de validité de l'abonnement actif. Les cours non utilisés pendant cette période ne donnent lieu à aucun remboursement ni report, sauf disposition contraire expressément prévue dans les présentes Conditions Générales de Vente.

Le studio se réserve la possibilité de faire évoluer les outils de gestion et les modalités techniques d'accès aux cours, sans modification du contenu ni de la valeur de l'abonnement souscrit. Les élèves en seront informés préalablement par tout moyen approprié.

7.2 Cours enfants

- Toute absence doit être signalée 72h à l'avance
- Minimum 2 enfants pour maintenir un cours collectif
- En cas d'absence du professeur, un rattrapage pourra être proposé selon les disponibilités

7.3 Cours d'essai, à l'unité, stages et ateliers

- Aucun retard toléré
- *Annulation au moins 48h à l'avance, sinon perte du cours/stage*
- En cas de respect du délai, le cours peut être reporté pendant sa période de validité (1 mois à compter de la date d'achat).
- Passé ce délai ou en cas d'absence non signalée, le cours est dû et automatiquement débité.
- Les stages hors abonnement peuvent nécessiter un complément financier

7.4 Rattrapage d'absences personnelles

- Abonnements: Possibilité de rattraper jusqu'à 2 semaines d'absence personnelle par an, sur 2 semaines consécutives

Exemple : abonnement 2 cours/semaine, 2 semaines manquées → 4 cours à rattraper :

Semaine 1 : 2 cours habituels + 2 cours à rattraper

Semaine 2 : 2 cours habituels + 2 cours à rattraper

Les dates des congés personnels doivent être notifiées par email au moins 2 semaines avant

7.5. Annulation de cours par le studio

- Absence du professeur → notification préalable aux participants
- Rattrapage possible selon disponibilités

8. Conditions d'annulation et de remboursement des stages sur plusieurs cycles uniquement

1. Annulation par le participant

- Toute annulation effectuée moins de 48 heures avant le début du stage ou du cours ne pourra donner lieu à aucun remboursement ni report.
- En cas d'annulation maximum 48 heures avant le stage ou le cours d'essai ou à l'unité , le participant pourra bénéficier, au choix :

- d'un report sur un autre stage ou cours disponible (si le tarif du nouveau stage ou cours est supérieur, la différence devra être réglée par le participant), ou
- d'un code promo équivalent à 100 % du montant payé à utiliser sur une prochaine inscription (hors frais de paiement en ligne)

2. Annulation par le studio

- En cas d'annulation du stage ou du cours par le studio (force majeure, fermeture exceptionnelle, intempéries, etc.), le participant pourra choisir entre :
 - le remboursement intégral du montant payé, ou
 - le rapport sur une prochaine session équivalente (si le tarif du nouveau stage est supérieur, la différence devra être réglée).



3. Modalités

- Les remboursements ou reports seront effectués sous forme de virement sur le compte client.
- Les frais bancaires ou de transaction liés au paiement initial ne sont pas remboursables

9. Force majeure

- Comprend : catastrophe naturelle, incendie, inondation, pandémie, décision administrative, maladie grave du professeur, etc.
- Les cours suspendus pourront être rattrapés ou remboursés au prorata si possible
- L'ART-ALLIER BODY POSITIVE ne pourra être tenue responsable des événements indépendants de sa volonté

10. Suspension / exclusion

- Le studio peut suspendre ou exclure un élève pour non-respect du règlement intérieur, sécurité ou comportement
- Aucun remboursement n'est dû dans ce cas

11. Modification des Conditions Générales de Vente

L'ART-ALLIER BODY POSITIVE se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente afin de les adapter à l'évolution de son activité, de son organisation, de la réglementation ou de ses charges.

Toute modification des Conditions Générales de Vente est portée à la connaissance des clients par email avant son entrée en vigueur.

Les Conditions Générales de Vente modifiées s'appliquent :

- à toute nouvelle inscription,
- à tout renouvellement d'abonnement,
- à toute réservation ou participation à un stage, atelier, événement ou cours à l'unité effectuée après leur date d'entrée en vigueur.

Les prestations déjà payées ou en cours au moment de la modification restent régie par les Conditions Générales de Vente acceptées lors du paiement concerné.

La poursuite de la relation contractuelle par une nouvelle réservation, une nouvelle inscription ou le maintien d'un abonnement après information préalable vaut acceptation des Conditions Générales de Vente mises à jour.

12. Certificat médical et attestation de responsabilité civile

- *Certificat médical récent obligatoire pour toutes les disciplines (moins de 3 mois)*
- *Attestation de responsabilité civile obligatoire*
- *En l'absence de ces documents, une décharge devra être signée avec pièce d'identité jointe (responsable légal si mineur)*

Le Client atteste, par la remise d'un certificat médical récent, de son aptitude à suivre les cours de pole dance, burlesque, ou toute autre discipline proposée par L'ART-ALLIER, dont il déclare avoir une parfaite connaissance du contenu

13. Responsabilité et risques

Le Client reconnaît que les activités proposées par L'ART-ALLIER BODY POSITIVE (pole dance, arts aériens, disciplines artistiques, sportives et de bien-être) impliquent des efforts physiques et comportent des risques inhérents à leur pratique.



En s'inscrivant, le Client atteste être apte à la pratique de ces activités, soit par la remise d'un certificat médical récent, soit sous sa propre responsabilité en cas d'absence de certificat. Il reconnaît avoir été informé du contenu des cours et des consignes de sécurité dispensées par les professeurs.

L'ART-ALLIER BODY POSITIVE ne saurait être tenue responsable des blessures, accidents ou dommages résultant :

- du non-respect des consignes de sécurité,
- d'un comportement inadapté ou imprudent du Client,
- d'un retard ayant entraîné un échauffement incomplet,
- ou d'une pratique non encadrée ou non validée par l'enseignant.

La responsabilité du studio ne pourra être engagée que dans les limites prévues par la loi et uniquement en cas de faute prouvée de sa part.

Les effets personnels des Clients restent sous leur entière responsabilité. Le studio décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

En cas d'accident survenu pendant un cours ou une activité, le Client s'engage à en informer L'ART-ALLIER BODY POSITIVE par écrit dans un délai raisonnable, idéalement dans les 48 heures, afin de permettre un suivi approprié de la situation.

Tout dommage causé au matériel en cas de non-respect des consignes sera facturé à l'élève responsable.

14. Données personnelles et droit à l'image

- Les données sont utilisées uniquement pour la gestion administrative et communication
- Photos/vidéos : sauf opposition écrite, peuvent être utilisées sur tous supports (flyers, réseaux sociaux, médias)

15. Propriété intellectuelle

- Tout le contenu pédagogique (cours, chorégraphies, supports, vidéos) est protégé par le droit d'auteur
- Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales est strictement interdite sans autorisation écrite de L'ART-ALLIER

16 Droit applicable et litiges

- Les présentes CGV sont régies par le droit français.
- Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social de L'ART-ALLIER BODY POSITIVE.

17. Remboursements et reports exceptionnels

- En dehors des cas prévus (ratrapping pour force majeure ou annulation par le studio), les prestations déjà payées (abonnements, cartes, stages) ne sont pas remboursables.
- Un report exceptionnel pourra toutefois être accordé en cas de maladie grave, accident empêchant la participation, sur présentation d'un justificatif. (+ voir article suspension et carte de cours)

18. Notifications et communications

- Toute information officielle concernant les modifications de planning, les fermetures exceptionnelles ou la modification des CGV sera communiquée aux clients par message ou email, affichage en studio et site internet.
- Les élèves sont responsables de fournir un WhatsApp valide et adresse email valide et de consulter régulièrement les communications du studio.
- L'email constitue le moyen de communication officiel faisant foi entre le studio et le client.

19. Retards de paiement et suspension de cours

- En cas de rejet de prélèvement ou de non-paiement, le studio se réserve le droit de suspendre l'accès aux cours jusqu'à régularisation.
- Des frais de gestion pourront être appliqués en cas de rejets répétés

20. Assurance



- L'ART-ALLIER BODY POSITIVE est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle.
- Les Clients sont tenus de disposer d'une assurance responsabilité civile personnelle valide. Cette assurance ne couvre pas les dommages corporels ou matériels résultant d'un non-respect des consignes de sécurité ou d'une pratique non encadrée.

21. Cours collectifs minimum (adultes)

- Le studio se réserve le droit d'annuler ou de regrouper un cours adulte si le nombre minimum d'élèves n'est pas atteint. (3 participants)
- Dans ce cas, les participants seront informés au moins 48 heures à 24h l'avance et pourront bénéficier d'un report ou d'un avoir.

22. Acceptation des CGV

- Tout paiement via la place de paiement en ligne,, espèces, chèques ou virement vaut acceptation des CGV et du règlement intérieur
- L'achat constitue un engagement ferme et définitif

NOM /PRÉNOM :

Date et lieu :

Signature :

DOCUMENTS À JOINDRE :

photo pour les enfants

certificat médical + attestation de responsabilité civile couvrant également nos activités et activités extras scolaires (en l'absence d'attestation de responsabilité civile il vous ai conseillé de souscrire à une licence loisir sur le site de la FFD)

Ou JOINDRE LA DÉCHARGE CI-DESSOUS EN L'ABSENCE DE DOCUMENTS +PI

+ RÈGLEMENT INTÉRIEUR DÛMENT SIGNÉ



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ABSENCE DE CERTIFICAT MÉDICAL ET/OU D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (une pièce d'identité devra être jointe afin de vérifier l'identité de la personne signataire)

Je soussigné(e), [Nom, Prénom],

reconnais m'être inscrit(e), ou avoir inscrit mon enfant le cas échéant, aux activités proposées par L'ART-ALLIER BODY POSITIVE, situées au 20 rue Suffren, 97460 Saint-Paul.

La présente décharge est établie après présentation et vérification d'une pièce d'identité officielle en cours de validité, permettant de confirmer l'identité du signataire.

Je reconnais expressément avoir été informé(e) que les activités proposées (pole dance, arts aériens, disciplines sportives, artistiques, culturelles et de bien-être) comportent des risques inhérents, notamment liés aux efforts physiques, à la hauteur, aux appuis, aux chutes ou aux mouvements dynamiques.

En l'absence de certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de ces activités et/ou d'une assurance responsabilité civile personnelle valide, je reconnais pratiquer, ou autoriser la pratique pour mon enfant, sous ma propre responsabilité.

Je déclare être, ou déclarer mon enfant, en condition physique compatible avec la pratique des activités proposées, ne présenter aucune pathologie, blessure, handicap ou contre-indication médicale connue susceptible d'aggraver les risques liés à cette pratique.

Je reconnais avoir pris connaissance des consignes de sécurité, du règlement intérieur et des Conditions Générales de Vente, et m'engage à les respecter strictement.

En conséquence, je reconnais assumer l'entièr responsabilité des dommages corporels, matériels ou immatériels pouvant survenir du fait :

- du non-respect des consignes de sécurité,
- d'un comportement imprudent ou inadapté,
- d'une pratique non encadrée ou non validée par l'enseignant,
- de l'absence de certificat médical et/ou d'assurance responsabilité civile personnelle.

Je reconnais que L'ART-ALLIER BODY POSITIVE, ses dirigeants, enseignants et intervenants ne pourront être tenus responsables en dehors des cas prévus par la loi, et notamment en l'absence de faute prouvée de leur part.

J'ai pleinement conscience que, sans assurance responsabilité civile personnelle, je supporterai seul(e) les conséquences financières liées à tout dommage causé à moi-même, à mon enfant ou à des tiers (frais médicaux, hospitalisation, réparation de matériel, etc.).

La présente décharge est établie pour valoir ce que de droit

Nom, prénom de l'adhérent : _____

À Saint-Paul, le : _____

Signature de l'adhérent ou du responsable légal : _____



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce règlement a pour objectif d'assurer la sécurité, le respect, le bon déroulement des cours et la préservation du matériel. Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur.

1. Ponctualité, organisation et sécurité

Les élèves doivent arriver à l'heure afin de participer à l'échauffement, indispensable à la prévention des blessures.

Tout retard supérieur à 10 minutes peut entraîner un refus d'accès au cours, sans remboursement.

Tout élève arrivant en retard participe sous sa propre responsabilité.

Il est interdit d'exécuter des figures non enseignées ou non validées par le professeur.

Les consignes de sécurité doivent être strictement respectées.

Le professeur peut refuser ou exclure temporairement ou définitivement un élève en cas de non-respect des règles, sans remboursement.

2. Encadrement et pratique des disciplines

Des techniques de parade peuvent être enseignées en pole dance. Pour les figures complexes ou à risque, l'intervention du professeur est fortement recommandée.

À titre exceptionnel ou lors de stages, deux personnes maximum peuvent partager un même matériel.

Toute pratique sous l'emprise d'alcool ou de drogue entraîne un refus immédiat d'accès au cours.

3. Cours enfants et parents

En cours parents/enfants, le parent ou représentant légal est responsable du comportement et de la sécurité de l'enfant pendant toute la durée du cours.
Le respect du cadre et des consignes est indispensable au maintien du cours collectif.

4. Tenue obligatoire et équipements

Les bijoux sont interdits.

L'application de cosmétiques gras est interdite le jour du cours.

Les chaussures d'extérieur sont interdites dans le studio.

Les cheveux attachés sont recommandés.

Pole dance : short ou shorty de sport et brassière.

Vêtements comportant des éléments métalliques interdits.

Pour les hommes : boxer de sport recommandé.

Un legging est conseillé pour l'échauffement ou les barres silicone.

Hamac aérien : legging, t-shirt couvrant et chaussettes obligatoires.

Flow / heels / chorégraphies : chaussettes et genouillères obligatoires. Des consignes spécifiques peuvent être données par l'enseignant.

5. Hygiène et respect du matériel

Une serviette personnelle est obligatoire.

Une hygiène corporelle soignée est exigée.

Le matériel doit être nettoyé après chaque utilisation avec les produits fournis, appliqués sur le chiffon uniquement.

Tout dommage sera facturé à l'élève responsable.

6. Comportement et respect

Le respect des enseignants, des élèves et du lieu est obligatoire.

Il est interdit de filmer ou d'enregistrer un cours sans l'accord du professeur.

Tout comportement inapproprié ou dangereux peut entraîner une exclusion immédiate, temporaire ou définitive.

7. Condition physique et responsabilité individuelle

Il est recommandé de ne pas venir à jeun.

L'élève (ou son représentant légal) atteste être en condition physique compatible avec la pratique.

Le studio ne pourra être tenu responsable des dommages résultant du non-respect du présent règlement ou des consignes de sécurité.

8. Acceptation

Le non-respect du présent règlement intérieur peut entraîner un refus d'accès aux cours ou une exclusion, sans remboursement possible.

Signature:



FICHE D'INSCRIPTION / L'ART-ALLIER BODY POSITIVE – 2026

Je soussigné(e) : Nom / Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Email :

Contact d'urgence:.....

Adresse :

Téléphone :

Élève majeur(e). Élève mineur(e) (si mineur, compléter ci-dessous)

Nom / Prénom du représentant légal :

ACCEPTATION DES DOCUMENTS

Je reconnais avoir pris connaissance, compris et accepté sans réserve les documents suivants :

- les Conditions Générales de Vente (CGV) de L'ART-ALLIER BODY POSITIVE,
- le Règlement Intérieur,
- la décharge de responsabilité, notamment en cas d'absence de certificat médical et/ou d'assurance responsabilité civile.

Je reconnais que tout paiement ou toute participation à une activité vaut engagement ferme et acceptation de ces documents.

IDENTITÉ Pièce d'identité demandée uniquement pour les mineurs ou en cas d'absence de certificat médical ou d'attestation de responsabilité civile joint de la décharge.

Je certifie que mon identité a été vérifiée sur présentation d'une pièce d'identité officielle (numéro.....)

ENGAGEMENT

Je m'engage à respecter l'ensemble des règles de sécurité, d'organisation et de comportement définies par L'ART-ALLIER BODY POSITIVE, et reconnais que tout manquement pourra entraîner un refus d'accès aux cours ou une exclusion, sans remboursement possible, conformément aux documents acceptés.

Fait à Saint-Paul, le : ____ / ____ / 202____

Signature de l'élève : (Signature du représentant légal si mineur)





INFOS TARIFS ET PLANNINGS (ASSUJETTIS À MODIFICATION SI NÉCESSAIRE)

TARIFS ABONNEMENTS MENSUELS SANS ENGAGEMENT:

- 1 cours / semaine → 74,90 € (17,28€/cours)
- 2 cours / semaine → 124,90 € (14,41€/cours soit 16,6% d'économie/cours)
- 3 cours / semaine → 154,90 € (11,92€/cours soit 31,1% d'économie/cours)
- 4 cours / semaine → 184,90 € (10,67€/cours soit 38,3% d'économie/cours)
- 5 cours / semaine → 209,90 € (9,69€/cours soit 44% d'économie par cours)

TARIFS CARTE : 10 Cours valide 4 mois : 200€

Cours d'essai 16,5€ / Cours unité : 23€ / Cours privé et ÉVENTS : sur demande

À PARTIR DE MARS (Suite à l'installation des paiements mensualisés quelques modifications ont été apportées)						
Studio l'Art-Allier Saint Paul						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h15 - 10h15 POLE TOUS NIVEAUX		9h-9h45 Kids Circuit training 4-5 ans		8h30 - 9h45 RENFORCEMENT ET MOBILITÉ	8h30 - 9h15 POLE RENFO OU DIVERS STAGES	COURS OU STAGES PONCTUELS
10h15 - 11h COURS LIBRE 6 pers max (allongement, renfo , souplesse ou autre)		10h - 10h45 KIDS CIRCUIT TRAINING 6-9ans		OPEN PRACTICE EVJF / EVG / EVENTS	9h15 - 10h15 POLE DANCE DÉBUTANTS ONLY	EVJF/EVG/PRIVATISATION
11h - 12h HAMAC ADULTES (Danse aérienne)		11h - 12h POLE DÉBUTANT ET INTER VISIO HOME TRAINING	12h30 - 13h30 POLE TOUS NIVEAUX	12h30 - 13h30 COURS PONCTUEL POLE SILK	10h15 - 11h15 POLE DANCE INTERMÉDIAIRE	
OPEN PRACTICE		12h - 13h RENFORCEMENT MUSCULAIRE VISIO HOME TRAINING	OPEN PRACTICE	OPEN PRACTICE EVJF/ EVG/ EVENTS	11h15 - 12h15 POLE ENFANTS 6 - 12ANS	
OPEN PRACTICE		OPEN PRACTICE	OPEN PRACTICE			
16h55 - 17h55 KIDS HAMAC AÉRIEN 6 - 12 ans	18h - 19h POLE CHORÉ <small>(HEELS : Sensual pole flow, ou figures)</small> La choré démarre le 1er mardi du mois auquel il est important d'être présente.	17h15 - 18h15 POLE ENFANTS 6-12 ans	17h30 - 18h30 POLE COMBO (SPIN) TOUS NIVEAUX	OPEN PRACTICE EVJF / EVG / EVENTS	14h - 15h POLE TOUS NIVEAUX	
	19h - 20h POLE TOUS NIVEAUX	18h30 - 19h30 POLE Niveau Débutant et Intermédiaire	19h - 20h POLE COMBO (SPIN) TOUS NIVEAUX	18h15 - 19h15 SOUPLESSE ACTIVE AU HAMAC	COURS OU STAGES PONCTUELS	
18h30 - 19h45 RENFORCEMENT musculaire et MOBILITÉ	20h - 21h POLE HEELS <small>(HEELS : Sensual pole flow ou figures)</small> La choré démarre le 1er mardi du mois auquel il est important d'être présente.			19h15 - 20h15 BURLESQUE/CHAIRDANCE (Dates début à communiquer)	EVJF/EVG/PRIVATISATION	

Le planning peut être aménagé durant les vacances scolaires

CONTACTEZ EMILIE
PAR WHATSAPP : +262 693 46 72 41
Uniquement par message écrit
Plus d'infos sur : WWW.LARTALLIER.COM

Petit conseil en pole :

En cours d'1h, la qualité du travail prime sur la durée.
- Si tu es débutant.e, n'hésite pas à te mettre en binôme et à créer un rythme travail / pause pour assimiler en sécurité.
- Si tu es plus avancé.e et seul.e à la barre, profites-en pour développer un maximum d'endurance musculaire et de contrôle.

**PENDANT LES PETITES VACANCES SCOLAIRES NOUS ESSAYONS DE MAINTENIR TOUT LE PLANNING
IL EST EN REVANCHE POSSIBLE QUE LE PLANNING SOIT AMÉNAGÉ DURANT LES VACANCES
SCOLAIRES: (SURTOUT LES GRANDES VACANCES)**

2026

DU SAM 28 FÉVRIER AU LUNDI 16 MARS (pas d'aménagement prévu pour le moment)

Du SAM 2 MAI AU LUNDI 18 MAI (IDEM)

DU SAM 4 JUILLET AU 18 AOÛT : +/- 8 CRÉNEAUX MAINTENUS (pause annuelle prévue)

DU SAM 10 OCT AU LUNDI 26 OCT

DU 19 DÉCEMBRE AU LUNDI 1ER FÉVRIER (+/- 8 créneaux, pause annuelle prévue)

